

Milieus naturels Metz creuse une retenue géante pour protéger la rivière Seille

by La Gazette - lundi, juin 21, 2010

<https://www.correspondances.fr/milieus-naturels-metz-creuse-une-retenu-geante-pour-protger-la-riviere-seille/>

La régie de Metz métropole construit un bassin de retenue pour éviter les débordements d'eaux usées dans la Seille.

Voici une trentaine d'années que Haganis, la régie de Metz métropole (Moselle), n'avait pas engagée de chantier d'une telle ampleur. Le bassin de retenue en cours de construction sur la place Mazelle, en bordure de la rivière Seille, présente une capacité de 8 500 m³, soit 30 mètres de diamètre et 17 mètres de profondeur, pour éviter le rejet d'eaux usées dans le milieu naturel, lors des orages.

Pose par microtunnelier.

Doté, à l'instar de la plupart des grandes villes, d'un réseau de collecte unitaire conçu au XIX^e siècle, Metz a engagé, dans les années 90, la construction d'une dizaine de bassins et de déversoirs d'orage, de part et d'autre de la rivière.

Dix ans plus tard, la création du parc de Seille a donné libre cours à la rivière de coeur de ville. Depuis, la suppression des pesticides aux abords des berges a revivifié la faune et la flore aquatiques. Le bassin de retenue de la place Mazelle parachève la protection de la rivière et permettra à Metz d'anticiper la directive-cadre européenne, qui vise une bonne qualité écologique de l'eau à compter de 2015. Les travaux, d'un coût de 10 millions d'euros, ont débuté par le redimensionnement des collecteurs et la modification des déversoirs proches de la place, qui en constitue le centre de gravité naturel. Le chantier s'est poursuivi par le creusement d'un nouveau collecteur sous la Seille et sous les voies ferrées à 14 mètres de profondeur. Posé par microtunnelier, l'ouvrage de 255 mètres de longueur dessert deux nouveaux puits d'entrée et de sortie.

Le dispositif débouchera, à compter de janvier, sur l'énorme bassin de retenue de la place Mazelle. Les travaux, réalisés à 65 %, ont progressé au rythme des fouilles archéologiques préventives. De nombreux débris témoignent de la présence d'un dépotoir aux alentours du II^e siècle.

Fixé par 95 micropieux enfoncés à 16 mètres dans les profondeurs rocheuses, l'ouvrage repose sur une assiette de béton de 1 mètre d'épaisseur constituée de 80 tonnes d'acier et 600 tonnes de béton. Les parois moulées directement dans le sol sont lissées par projection et enduites manuellement afin de ne pas donner prise aux graisses. Au centre de l'ouvrage, une soupape fonctionne à l'instar d'une chasse d'eau.

Pas de nuisances olfactives.

Lors des travaux d'entretien, le réservoir cylindrique se vide brusquement, créant une vague circulaire qui cure la vase. Un système d'aspiration et de filtration par charbons actifs élimine les nuisances olfactives. Deux cages de remplissage équipées de paliers rompent la dynamique de l'eau, dont la chute directe, sur

14 mètres de hauteur, pourrait endommager le fond. Les locaux seront fermés par une porte blindée étanche. Quatre piliers retiendront la dalle de fermeture, solide couvercle dont l'épaisseur variera entre 1,10 et 1,40 mètre. L'immense retenue d'eau disparaîtra ainsi de la vue des passants.

Avis d'expert

« La pose du radier a constitué l'étape la plus compliquée »